

Département du Jura
Arrondissement de Lons le Saunier
Nombre des Conseillers : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 9

Séance du 10 juin 2021
Sous la présidence de
Monsieur Gilles GRANDVUINET, Maire

Convocation : le 4 juin 2021
Affichage : du 16 juin 2021

Présents : MM GRANDVUINET Gilles, ANTHONIOZ Patrice, DUVAL Jean-Marc, DUVAL Damien, DUVAL Vincent, CATTENOZ Hervé, Mmes STEINMESSE Joëlle, GRAS Christine, PARENT Bénédicte

Absents excusés : MM CATTENOZ Laurent, BARRIOD Emmanuel, SONNET Jocelyn, Mme CLEMENT Anne-Laure, CATTENOZ Myriam

ORDRE DU JOUR :

- 1 Visite des chantiers en cours
- 2 Signature du registre des délibérations du 8 avril 2021
- 3 Compte-rendu des délégations prises par le Maire
- 4 Décision Modificative : transfert de crédits
- 5 Tenue du bureau de vote
- 6 Questions diverses

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour à savoir :

- Retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et Picarreau du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la région de Champagnole
- Echange de terrain

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ces points.

Objet : Signature du registre des délibérations du 8 avril 2021

Il n'y a pas d'observation concernant les délibérations prises ce jour-là. Chacun des membres présents signe le registre.

Objet : Compte-rendu des délégations prises par le Maire

- ✓ Droit de préemption urbain : **décisions de renoncation**
 - Enregistrement 20213938909 du 23 avril 2021
Monsieur GIRARDOT Alphonse et Madame AUGER Danielle
109 Chemin de Fourchaux 39300 NEY. Parcelles A 902, 949 et 90, terrain de 15a90ca avec maison d'habitation

- Enregistrement 20213938910 du 30 avril 2021 :
Consorts NOIROT
11 Rue des Forgerons 39300 NEY. Parcelle B 858, terrain de 8a69ca avec maison d'habitation

DM 2021-01

OBJET : Transfert de crédits

Le transfert ci-dessous est accepté à l'unanimité.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts.
Chapitre 041 Article 13258 Subvention des autres groupements	1 500.00 €	
Chapitre 13 Article 13258 Subvention des autres groupements		1 500.00 €

Délibération 2021-032

OBJET : Demande de retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et Picarreau du syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagnole

Lors de sa réunion du 31 mars 2021 le comité syndical du syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagnole a accepté le retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et Picarreau. Il convient désormais aux Conseils Municipaux des communes membres de se prononcer également sur ce retrait.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE le retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et Picarreau du syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagnole.

Délibération 2021-033

OBJET : Echange de terrain Commune de Ney / LIGIER Isabelle

Afin de créer une liaison piétonne entre la Rue du Vieux Lavoir (nouveau lotissement) et l'impasse du Petit Marais, la commune a proposé un échange à Mme LIGIER Isabelle. Un courrier lui a été envoyé et elle a donné son accord pour cette transaction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de valider l'échange de terrain comme suit :

25 m2 de terrain constructible (parcelle B1306) appartenant à Mme Isabelle LIGIER échangés contre

121 m2 de terrain non constructible (parcelle B 1324) appartenant à la commune de Ney.

RAPPELLE que tous les frais seront à la charge de la commune.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

DM 2021-02

OBJET : Transfert de crédits

Le transfert ci-dessous est accepté à l'unanimité.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts.
Chapitre 011 Article D 61523 Réseaux	300.00 €	
Chapitre 023 : Virement à la section d'invest.		300.00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonct.		300.00 €
Chapitre 21 : Article D 2158 Autres		300.00 €

Délibération 2021-034

OBJET : Réfection du bardage extérieur de la salle du Briska et du garage communal et demandes de subventions

Monsieur le Maire explique que le bardage extérieur en bois de la salle du Briska ainsi que celui du garage communal sont vieillissants. Des lames se détachent et une réfection rapide est à envisager. Il présente le devis de la SARL MOUTENET BLONDEAU de Ney.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le devis de la SARL MOUTENET BLONDEAU pour un coût de 16 712 € HT, correspondant au remplacement du bardage extérieur en bois des deux bâtiments ci-dessus (soit 84 m²) par un bardage en bois traité.

CHARGE le Maire d'effectuer les demandes de DST Relance auprès du Conseil Départemental du Jura et de Fonds de Concours auprès de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.